



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE  
ET DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations  
**du bureau du conseil d'administration**

-----  
Séance du 13 septembre 2018  
-----

**Présents** : Monsieur Gérard MANFREDI, président de séance,

Membres : Monsieur Michel ROSSI, Monsieur Jean THAON

**Absent(s) excusé(s)** : Monsieur Charles-Ange GINESY, Monsieur Philippe PRADAL

**RAPPORT N° 18-B46 - PARTICIPATION DU SECTEUR PRIVÉ AUX FRAIS  
PÉDAGOGIQUES DU MODULE IMPACT**

**Références réglementaires :**

- Code général des collectivités territoriales

L'accroissement des risques et menaces climatiques, industrielles et sécuritaires pousse les acteurs locaux publics et privés à s'aguerrir à la gestion de crise afin d'assurer la pérennité de leur organisation, la protection des publics et la résilience des territoires.

Répondant à ce besoin croissant, le groupement fonctionnel citoyenneté du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes, fort de son expertise, depuis 1995, dans la sensibilisation des publics aux enjeux de sécurité civile, a créé en 2015, aux lendemains des attentats de Charlie et des inondations catastrophiques du 3 octobre dans les Alpes-Maritimes, un module de conscience du risque et d'initiation à la gestion de crise dénommé IMPACT (Immédiat - Management - Planification - ACTion).

Ce module immersif remporte un franc succès en France et à l'étranger. L'école nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (ENSOSP) a intégré sa pédagogie dans le module de sensibilisation des élus à la gestion de crise. Les représentations diplomatiques françaises de la République de Singapour et du Royaume du Maroc dispensent également cette pédagogie à leurs personnels.

Les entreprises du secteur privé souhaitent bénéficier de l'expertise du SDIS 06 dans ce domaine. Aussi, afin de permettre au SDIS06 de dispenser les modules IMPACT à leur profit, il vous est proposé de fixer un barème de facturation sur l'encadrement pédagogique des séquences ainsi que sur les frais de déplacement de la manière suivante :

- une participation horaire forfaitaire par formateur de 40 euros,
- un montant forfaitaire kilométrique par véhicule de 1 euro (montant révisé annuellement selon l'évolution de l'indice des prix à la consommation – Base 2015 – ensemble des ménages – France – Ensemble hors tabac – Identifiant 001763852 - Base de calcul servant à la réévaluation : Avril 2018).

**Après en avoir délibéré, le bureau du conseil d'administration, à l'unanimité, décide :**

- de fixer, pour les entreprises du secteur privé, le barème de facturation selon les modalités définies ci-dessus, relatif à l'encadrement pédagogique du module IMPACT.

*Le président du conseil d'administration  
du service départemental d'incendie et de secours  
des Alpes-Maritimes*



*Charles-Ange GINESY*

**SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS**  
**DES ALPES-MARITIMES**

**LE GROUPEMENT FONCTIONNEL CITOYENNETE**

**Présentation et rapport d'activité**

## **GROUPEMENT FONCTIONNEL CITOYENNETE (GFCI) : OBJECTIF RESILIENCE**

**Le citoyen acteur de sécurité civile grâce au SDIS acteur de citoyenneté.**

### **UNE MISSION HISTORIQUE**

Le SDIS 06 est engagé depuis 1995 dans la prévention et l'éducation aux risques de sécurité civile des populations, A ce jour plus de 600.000 personnes ont été sensibilisées sur le territoire des Alpes-Maritimes et 46.000 pour la seule année 2017.

### **LOI DE MODERNISATION DE LA SECURITE CIVILE**

La loi de 2004 dite loi de modernisation de la sécurité civile a refondé l'organisation des secours ORSEC en organisation de la réponse de sécurité civile, conférant à chaque entité administrative, territoriale, industrielle et citoyenne la responsabilité de se préparer aux crises jusqu'au « citoyen acteur de sécurité civile ».

Cette volonté du législateur d'acculturer le citoyen sur des clés de résilience est restée en latence pendant plus de 10 années, il est à noter que, pendant cette même période, les plans communaux de sauvegarde peinaient également à se développer.

### **L'APRES « CHARLIE » LE NOUVEAU PARADIGME**

C'est au lendemain des attentats de « Charlie hebdo » de 2015, avec le difficile réveil de la conscience collective que la mesure du retard et des efforts à consentir pour réduire le gap entre la réalité de la menace et la préparation des populations a été prise.

La médiatisation des accords de Paris sur le réchauffement climatique et la perception par tout un chacun de l'accroissement des phénomènes météorologiques contribuent également à cette prise de conscience.

Ainsi aujourd'hui, les acteurs locaux publics et privés souhaitent accroître leur préparation et s'aguerrir aux gestes et aux comportements qui sauvent ainsi qu'à la gestion de crise afin d'assurer la pérennité de leur organisation, la protection des publics et la résilience des territoires.

L'investissement du SDIS à la prévention des publics est plus que nécessaire dans ce nouveau paradigme, Il permet :

- la réduction de la sinistralité,
- la facilitation des secours d'urgences,
- la transmission des valeurs de citoyenneté et républicaines,
- la promotion du volontariat.

Les missions de prévention des publics sont également de nature à forger l'un des axes du projet stratégique d'établissement.

## **ACTIONS DISPENSÉES PAR LE GFCI :**

### **Prévention des enjeux de sécurité civile**

**Information Préventive aux Comportements qui Sauvent (IPCS - dans les établissements)**  
Dynamique d'éducation aux risques de sécurité civile initiée depuis 1995. Convention quadripartite entre la Préfecture des Alpes-Maritimes, l'Académie de Nice, le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes et le SDIS 06

5 séquences :

- 1 : Adultes - Le citoyen et son engagement dans l'auto-sauvegarde.(2h)
- 2 : Adultes - Le groupe et sa dynamique face aux événements (2h)
- 3 : Adultes - Le collectif, un plan de sauvegarde et de sûreté opérationnel (1h)
- 4 : Adultes et élèves – Exercices et aguerrissement, retour d'expérience et amélioration (2h)
- 5 : Elève ASSistant SECurité (ASSECA) ► Aider le professeur lors des mises en sécurité du PPMS: évacuation, mises à l'abri, gestes de premiers secours (2h)

2017 : 280 actions pour 7831 adultes sensibilisés (tout personnel des établissements scolaires)  
329 actions pour 7600 élèves assistants sécurité sensibilisés

**Sensibilisation à la conscience du risque et à la gestion de crises** (Adultes dans les établissements)

### **Module IMPACT (Immédiat Management Planification Action)**

Module interactif conçu aux lendemains des attentats de Charlie et des inondations catastrophiques du 3 octobre 2015. Séquence d'apprentissage par les compétences sous stress adapté : les cellules «planification» conçoivent et animent un événement géré par les cellules «action» (3h)

A ce jour le module IMPACT a été dispensé à 400 reprises auprès de 3000 personnes de structures publiques et privées de tous secteurs d'activité en France, au Portugal, au Maroc, aux Philippines et dernièrement en Jordanie dans le cadre du jumelage Franco-Jordanien intégré à un projet européen. Le principe pédagogique immersif du module IMPACT a été repris par l'Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers dans le module de sensibilisation des élus à la gestion de crise pour faciliter, entre autre, la coordination opérationnelle des secours lors des mises en œuvre des plans communaux de sauvegarde (PCS).

De nombreuses entreprises souhaitent sensibiliser leur personnel au module IMPACT, un rapport est proposé au bureau afin de permettre au SDIS de le faire à coût zéro.

2017 : 23 actions pour 666 personnes sensibilisées (équipes de direction et personnels)

**Sécurité routière dans les Transports Scolaires** (Elèves dans les établissements)

Avant, pendant et après, limiter les risques d'accidents et faciliter l'évacuation du bus (1h)  
Action réalisée en partenariat avec les transporteurs scolaires; les forces de l'ordre et le Conseil Départemental.

2017 : 73 actions pour 2408 collégiens sensibilisés.

**Protection Judiciaire de la Jeunesse** (Mineurs et majeurs dans les antennes PJJ de Grasse et Cannes)

Peine de substitution : initiation au secourisme, responsabilisation individuelle et réduction des incivilités, (2h)

2017 : 17 actions pour 92 jeunes sensibilisés

**Prévention des accidents domestiques** (Elèves et petite enfance dans les établissements)

**Module « C'EST BIEN »** (*Chutes-Etouffement-Sport-Transport-Brulure-Intoxocation-Electrocution-Noyade*)

Prévention des risques domestiques des plus vulnérables – Écoles maternelles et primaires (45 mn).

2017 : 92 actions pour 2057 maternelles et écoliers sensibilisés

**Prévention des incendies domestiques** (Elèves et adultes dans les établissements et sur le domaine public)

Simulateur Incendie grand public : mise en situation dynamique – choisir l'évacuation ou la mise à l'abri, réduction du risque, appel du 112

2017 : 12 actions pour 3139 personnes sensibilisées

**Journées Nature du Conseil Départemental** (Collégiens dans les parcs départementaux)

Les comportements adaptés face au danger et la nécessité de débroussailler - Jeux de rôles interactifs sur le risque feux de forêt, (4 jours sur deux sites : parcs départementaux de la Revère et Vaugrenier)

2017 : 8 actions pour 883 collégiens sensibilisés

**Le Mini-Parcours Sportif Sapeur-Pompier** (Elèves dans les établissements et sur le domaine public)

De 6 à 12 ans : Engagement physique, prise de risque et respect des règles, message de sensibilisation des parents aux accidents domestiques (journée).

2017 : 18 actions pour 2234 enfants et familles sensibilisés

**Classes Engagement et Citoyenneté** (dans les établissements)

Concept proposé par le Groupement Fonctionnel Citoyenneté dans le cadre de la politique de la ville instaurée aux lendemains des attentats de « Charlie ». Programme porté par la Préfecture des Alpes-Maritimes associant le SDIS, l'Armée, la Police Nationale et la Gendarmerie.

Dynamique éducative sur les valeurs républicaines et la connaissance des missions des partenaires

Collèges Jules Romains à Nice, Paul Langevin à Carros et Maurice Jaubert à Nice.

2017 : 50 actions pour 400 collégiens sensibilisés

**Classes Cadets de la Sécurité Civile** (dans les établissements)

Démarche nationale : sensibilisation aux enjeux de sécurité civile, valeurs républicaines, secourisme, connaissance du métier de sapeur-pompier...

Collèges Pablo Picasso à Vallauris et Carnot à Grasse

2017 : 30 actions pour 600 collégiens sensibilisés

**Classes Jeunes Sapeurs-pompiers (JSP)** (dans les établissements)

Programme JSP d'une classe de 4<sup>ème</sup> volontaire sur deux années

Collège Maurice Jaubert à Nice en Partenariat avec l'Union Départementale et le SDIS 06

2017 : 44 actions pour 24 collégiens sensibilisés

**Campagne Départementale « En chacun de nous sommeille un héros »**

Campagne de sensibilisation aux Gestes Qui Sauvent de la population suite aux attentats de Paris de novembre 2015 – Actions réalisées dans les Centres d'Incendie et de Secours du SDIS

2017 : 54 actions pour 913 personnes sensibilisées

**Actions Citoyennes - Manifestations - Salons :**

Rallye Citoyen, Actions citoyennes, Manifestations, Salons (ateliers prévention et sensibilisation aux comportements qui sauvent - Safety Day, Rallye citoyen du Mont-Agel, Salons des collectivités, Association Solidarsport, Forum des métiers,...)

2017 : 12 actions pour 395 personnes sensibilisées

**Prévention des incivilités - Rencontres Citoyennes** (dans les Centres d'Incendie et de Secours)

Réduction des incivilités : Ateliers sur la connaissance des sapeurs-pompiers et des incivilités (2h)

Ateliers mis en œuvre par le Groupement Territorial Nice-Montagne – Classes de 5<sup>ème</sup>

2017 : 14 actions pour 290 collégiens sensibilisés

**Sensibilisations Alerter Masser Défibriller (AMD)** (dans les établissements et sur le domaine public)

Sensibilisations réalisées par le Service de Santé et de Secours Médical

2017 : 138 actions pour 16638 personnes sensibilisées

**Engagés du service civique (ESC)** (sur différents sites et service du SDIS 06)

Agrément de 12 ESC sur une année

Transmission de Valeurs Citoyennes et Républicaines dans le cadre de leur engagement

2017 : 12 ESC sur une période de 12 mois

### **BILAN 2017 :**

Nb total d'actions : **1194**

Nb total de personnes sensibilisées : **46 170**

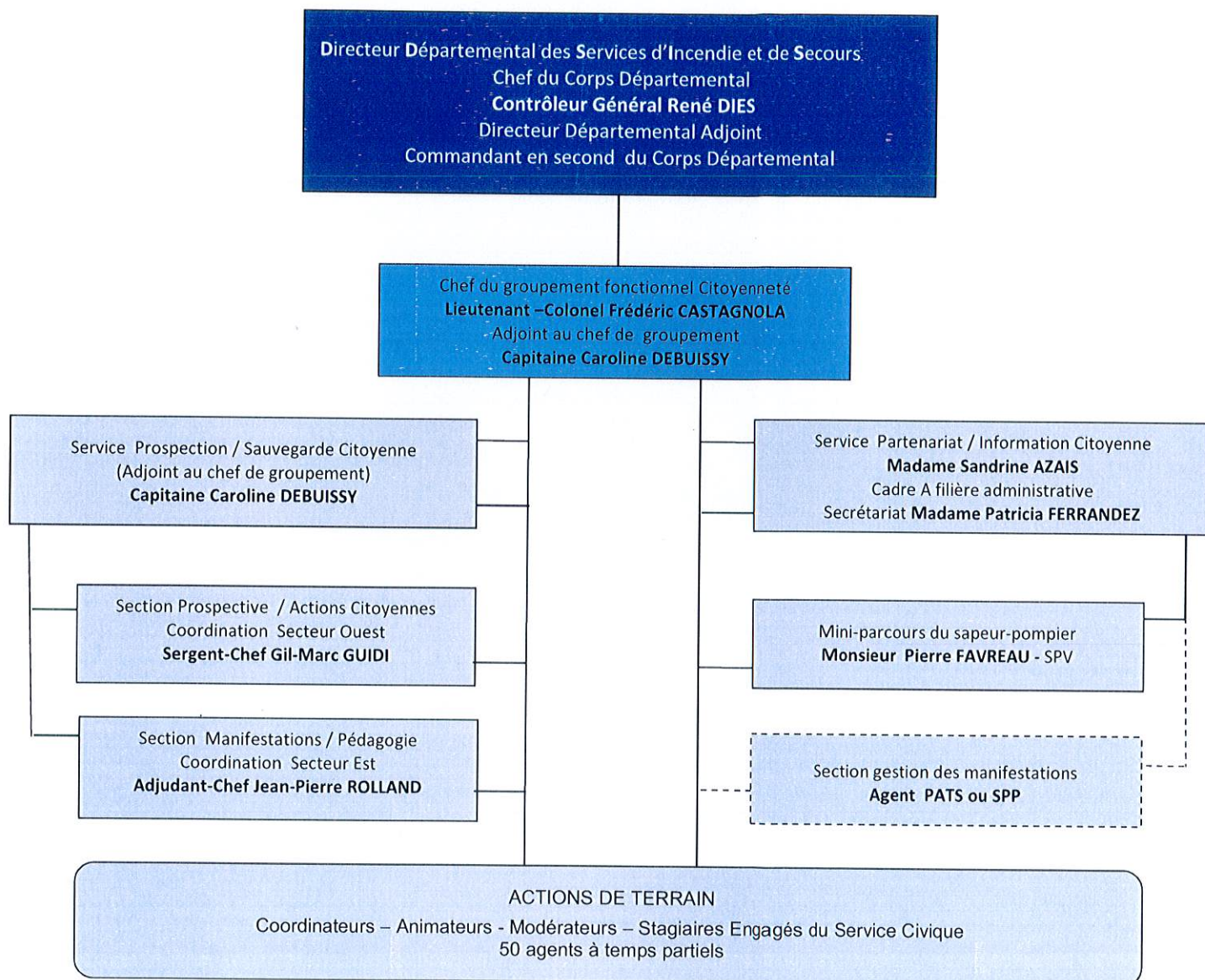
**16 983 élèves** (principalement dans l'Éducation Nationale) et **29 187 adultes**

### **PROSPECTIVES 2018**

- Citoyen acteur de résilience
- Autorisation de programme d'indemnisation permettant de répondre aux enjeux
- Sécurité routière : Crash test scooter auprès des collégiens
- Sécurité routière : atelier « faciliter le passage des secours »
- Projet de simulateur durcit multi risque et gestion de crise
- Application smartphone compte rendu d'activité citoyenne



**L'organigramme du Groupement Fonctionnel Citoyenneté (projet juin 2018) :**



- Objectifs** :
- participer à l'accroissement de la résilience du territoire,
  - réduire la vulnérabilité et la sinistralité,
  - adapter la réponse des publics sensibilisés aux enjeux de sécurité civile,
  - transmettre les valeurs républicaines, la citoyenneté, la laïcité,
  - réduire les incivilités et participer au maintien de la cohésion sociale,
  - favoriser le volontariat,
  - renforcer le réseau interne et externe.
- Publics** : privilégier les publics vulnérables : enfants - personnes âgées – public exposé ainsi que les jeunes publics des zones à fort taux d'incivilité.
- Méthode** : démarches proactives de sensibilisations citoyennes de proximité (adultes et enfants)
- Pédagogie** : maïeutique, socioconstructivisme, apprentissage par les compétences...
- Partenariats** :Préfecture, Conseil départemental, Education nationale, Mairies, Ecole nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers, Protection judiciaire de la jeunesse, Police, Gendarmerie...
- Prospectives** : adapter les séquences de sensibilisation à l'évolution des risques et des menaces notamment liés à la cohésion sociale et au réchauffement climatique
- Moyens** :
- une équipe de 50 animateurs à temps partiel d'éducation aux risques répartis sur l'ensemble du territoire des Alpes-Maritimes.
  - une autorisation de programme vacation de 15 000 heures soit un montant de 132 970 euros.
  - deux véhicules légers en pool
  - un véhicule type camionnette transportant le mini-parcours
  - un véhicule type camionnette transportant le simulateur incendie

ANNEXE 2